Notice de sélection pour le Recrutement d'un Consultant Individuel

IC/79/PCED/2021

Date: 19 Septembre 2021

Pays :	République Centrafricaine
Intitulé :	Consultant(e) – International expert(e) en affaires judiciaires sur le renforcement des capacites des autorités judiciaires a lutter contre l'impunité des violences sexuelles liées au conflit en République Centrafricaine
Durée de la mission :	Soixante (60) jours de travail effectifs étalés sur un maximum de 90 jours
Lieu de la mission :	Bangui

Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail **achats.cf@undp.org** avec mention de la référence et intitulé du dossier**. Votre proposition devra être reçue** au plus tard le 04 Octobre **2021**. N'hésitez pas à écrire à l'adresse procurement.cf@undp.org pour toute information complémentaire**.**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Face à l'ampleur du nombre et de l'intensité des violences sexuelles liées au conflit (VSLC) commises en République centrafricaine (RCA), le gouvernement a signé le 12 décembre 2012 un Communiqué conjoint avec l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur la prévention et la lutte contre les VSLC. Cet engagement a été renouvelé le 31 mai 2019 par la signature d'un nouveau Communiqué conjoint, contenant une série d'engagements spécifiques en matière de lutte contre l'impunité pour les crimes de violence sexuelle.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces engagements internationaux, le gouvernement centrafricain a créé en 2015 l'Unité Mixte d'Intervention Rapide et de Répression des Violences Sexuelles Faites aux Femmes et aux enfants (UMIRR). Devenue opérationnelle en 2017, l'UMIRR est une unité constituée d'officiers de police judiciaires issus de la police et de la gendarmerie nationales chargés d'enquêter sur les crimes de violence sexuelles commis sur l'ensemble du

territoire national. Par ailleurs, l'UMIRR facilite l'accès des victimes de violence sexuelles à des services psychosociaux, médicaux et légaux situés dans ses locaux.

De plus, les autorités nationales ont créé la Cour Pénale Spéciale (CPS) en 2015, une juridiction nationale dotée de magistrats nationaux et internationaux. La CPS est compétente pour enquêter, instruire et juger les violations graves des droits humains et les violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de la République Centrafricaine. Une Unité Spéciale de Police Judiciaire (USPJ) rattachée à la CPS et constituée d'officiers de police judiciaire, est chargée de constater les infractions relevant de la compétence de la CPS.

Dans le cadre du soutien apporté à la mise en œuvre de l'ensemble de ces engagements par l'ONU, l'Equipe d'experts des Nations Unies sur l'Etat de droit et les violences sexuelles (ci-après l'Equipe d'experts), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA) ont collaboré étroitement ensemble depuis 2012, dans le cadre de la mise en œuvre des programme conjoints des Nations Unies d'appui à la restauration de l'Etat de Droit et à la réforme des secteurs de la justice et sécurité en RCA, pour apporter un appui technique, matériel et logistique aux autorités judiciaires nationales afin de renforcer leur capacité à enquêter et poursuivre les auteurs de crimes de VSLC.

Afin de renforcer davantage l'appui technique apporté aux autorités judiciaires nationales, l'Equipe d'experts souhaite recruter un consultant(e) – expert(e) judiciaire pour réaliser une série de sessions de mentorats et de formations au cours du dernier trimestre de l'année 2021.

II. FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Sous la supervision directe de l'Experte Technique Affaires Judiciaires et VSLC de l'Equipe d'experts basée dans la MINUSCA, et sous la supervision générale de la Conseillère Technique Principale en Etat de Droit du PNUD et de l'Equipe d'experts basée à New York, et en prenant en considération les contraintes actuelles liées à la pandémie de COVID-19, le/la consultant(e) devra :

- Planifier et mener quatre sessions de mentorat au bénéfice d'au moins 40 officiers de police judiciaire déployés au sein de l'UMIRR ;
- Appuyer la planification et la conduite de deux sessions de mentorat au bénéfice d'au moins 20 officiers de police judiciaire déployés au sein de l'USPJ ;
- Planifier et mener une formation conjointe avec 15 officiers de police judiciaire déployés au sein de l'UMIRR et de l'USPJ sur la collecte et la conservation des éléments de preuve en matière de violences sexuelles liées au conflit ;
- Planifier deux sessions de mentorat au bénéfice d'au moins 20 magistrats des juridictions de droit commun ;
- Soutenir le renforcement du circuit de référencement des victimes/survivant(e)s mis en œuvre au sein de l'UMIRR, en accompagnement des actions menées notamment par l'Equipe d'experts et l'équipe du programme Etat de Droit du PNUD. Produire un rapport mensuel sur l'état d'avancement de la feuille de route visant au renforcement du circuit de référencement, et sur la mise en œuvre d'actions concrètes ;

- Soutenir l'Equipe d'experts et l'équipe du programme Etat de Droit du PNUD dans l'organisation d'un deuxième atelier concernant la question de la traçabilité des dossiers judiciaires ;
- Soutenir la planification et la conduite d'une enquête de l'UMIRR hors de Bangui sur des cas de VSLC ;
- Remplir tout autre tâche qui pourrait lui être confiée.

III. DUREE DE LA MISSION ET LIEUX DE DEPLOIEMENT

La mission sera d'une durée de soixante jours de travail effectifs

Le/la consultant(e) sera déployé(e) à Bangui. Des déplacements en dehors de Bangui pourraient être réalisés.

IV. COMPETENCES

Professionnalisme : Très bonne connaissance des théories, notions et méthodes propres aux enquêtes criminelles, y compris concernant la protection des victimes et des témoins et la coopération avec le pouvoir judiciaire, en particulier dans le contexte des infractions sexuelles ; aptitude reconnue à formuler et appliquer des stratégies policières appropriées, conformes aux normes internationales et aux meilleures pratiques ; aptitude reconnue à donner des conseils techniques sur l'élaboration de stratégies et de plans ; connaissance des normes et mécanismes internationaux des droits humains qui ont trait à la violence sexuelle ; aptitude reconnue à tenir compte des questions de genre et à assurer l'égale participation des femmes et des hommes dans toutes les activités ; aptitude à décider et à faire preuve de discernement dans la gestion de sujets sensibles et confidentiels ; aptitude à travailler de manière efficace sous pression et dans des délais serrés, voire dans des conditions difficiles sur le terrain ; capacité à planifier son propre travail et à gérer des priorités contradictoires.

Aptitude à planifier et à organiser : Développe des objectifs clairs qui soient compatibles avec les stratégies de l'Equipe ; identifie les activités et tâches prioritaires ; modifie les priorités selon les besoins en accord avec son supérieur hiérarchique ; prévoit suffisamment de temps et de ressources pour mener ses tâches en tenant compte des risques et des imprévus dans la planification ; suit l'exécution des plans et actions et les modifier, si nécessaires, et tire meilleur parti du temps dont on dispose.

Travail d'équipe : Travail en collaboration avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'organisation ; solliciter des contributions en mettant sincèrement en avant les idées et expériences des autres ; est capable d'apprendre des autres ; priorise le calendrier de son équipe avant son calendrier personnel ; soutien et applique les décisions communes, même si ces décisions ne reflètent pas nécessairement ses positions personnelles ; partage les réussites de l'équipe et assume sa part de responsabilité dans ses échecs.

Communication : S'exprime clairement et de façon efficace tant à l'oral qu'à l'écrit ; démontre être apte à instaurer une relation de confiance et des relations de travail avec les homologues nationaux et des collègues de cultures et de milieux professionnels différents ; interprète

correctement les messages des autres et réagit de façon appropriée ; pose des questions pour obtenir des éclaircissements ; être capable de travailler sous pression et en équipe, dans un environnement multiculturel ; adapte le langage, le ton et la présentation à l'audience cible ; adopte une aptitude à partager facilitant le partage de l'information avec les collègues et les partenaires.

V. QUALIFICATIONS REQUISES

Education : Diplôme universitaire du niveau de la maîtrise BAC+4 (ou équivalent) en droit, droit international, criminologie, relations internationales, ou dans un domaine y relatif.

Expérience : Au moins sept années d'expérience dans le domaine des enquêtes criminelles, à des niveaux de responsabilité croissants ; expérience avérée dans la conduite d'enquêtes concernant des infractions à caractère sexuel et fondées sur le genre ; expérience souhaitée dans la conduite ou l'appui aux enquêtes et poursuites de crimes, y compris de crimes internationaux ; expérience avérée dans l'élaboration et à la mise en œuvre de formations sur les enquêtes criminelles, en particulier dans le domaine des violences sexuelles dans un pays en crise ; Expérience avérée d'appui à des autorités judiciaires dans le cadre de la de la lutte contre l'impunité des violences sexuelles dans un pays de tradition romano-germanique; expérience de travail avérée avec les Nations Unies ; connaissance du contexte de la Centrafrique en relation avec l'objet de la mission.

Langues requises : La maîtrise orale et écrite du français est indispensable. La maîtrise orale et écrite de l'anglais est souhaitable.

Technologies de l'information : Une bonne connaissance de l'outil informatique (Excel, Word, PowerPoint, Internet, etc.) est requise.

VI. METHODOLOGIE

La consultation se déroulera sur une période 60 jours de travail effectifs

Les frais d'arrivée et de départ de Centrafrique ainsi que les déplacements sur le terrain seront à la charge de l'Equipe d'experts et gérés par le PNUD dans le cadre du Projet d'appui à la restauration de l'Etat de Droit et à la réforme des secteurs de la justice et sécurité en RCA.

Le (la) consultant(e) international(e) fournira une proposition de méthodologie dans son offre, précisant son approche, le chronogramme de la consultation et un plan de mise en œuvre sur la démarche adéquate à adopter pour mener à bien les appuis utiles au renforcement des capacités de l'UMIRR et de l'USPJ à enquêter sur des crimes de violence sexuelle.

Les activités de la consultation seront appuyées par les équipes du PNUD et de la MINUSCA.

VII. LIVRABLES DUS DANS LE CADRE DE LA MISSION

1. Proposition du plan de travail et méthodologie (20% du paiement) ;

2. Rapports des sessions de mentorat, de la formation, de l'atelier et de la mission effectuée (30% du paiement) ;

3. Des guides, documents, et outils nécessaires à la formation sont mis à la disposition des participants ; ainsi que des guides et outils techniques de travail qui aideront les bénéficiaires à mieux exercer leurs fonctions (40% du paiement) ;

4. Rapport administratif final (10% du paiement).

VIII. IMPACT DES RESULTATS

Les résultats clés attendus de la consultance sont les suivants :

- Les capacités des officiers de police judiciaires déployés au sein de l'UMIRR à planifier et mener des enquêtes sur des crimes de violences sexuelles liées au conflit sont renforcées, particulièrement en matière de la collecte et la conservation des éléments de preuve ;
- Les capacités des officiers de police judiciaires déployés au sein de l'USPJ à planifier et mener des enquêtes sur des crimes de violences sexuelles liées au conflit sont renforcées, particulièrement en matière de la collecte et la conservation des éléments de preuve ;
- La capacité de l'UMIRR à faciliter l'accès des victimes à la justice et à des services psycho-sociaux, médicaux et juridiques est améliorée ;
- Les autorités judiciaires nationales sont en mesure d'identifier les avancées réalisées et d'adresser les défis persistants dans le domaine de la traçabilité des dossiers judiciaires ;
- Contribution au développement d'un plan d'enquête et a la planification d'une mission de terrain par les officiers de police judiciaire de l'UMIRR.

IX. DOCUMENTS DE COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront envoyer un dossier de soumission comprenant les pièces suivantes :

1. Une proposition technique justifiant leur qualification à délivrer, de façon satisfaisante et dans les délais, les services de haute qualité au terme de la consultance demandée, la proposition d'une méthodologie succincte expliquant l'approche ainsi que la façon dont la consultance sera réalisée ainsi que d'un plan de travail comprenant les différents livrables dont la réalisation sera rattachée aux différentes tranches des paiements ;

2. Curriculum Vitae établissant le niveau de formation exigé ainsi qu'une expérience dans des domaines de la consultance ainsi qu'un minimum de trois (3) références (adresse mail, téléphone, fonction, Ville/Pays et organisation). Le PNUD se réserve le droit de procéder à la vérification des informations ainsi fournies ;

3. Une proposition financière. Pour faciliter la comparaison des offres financières, l'offre devra mentionner le détail du montant forfaitaire global (honoraires/jour de travail, communication, etc.).

Les candidatures non conformes, c'est-à-dire celles qui sont incomplètes ou dont le contenu ne répond aux exigences minimales ci-dessus de qualification, compétences et expériences, seront rejetées donc non soumises à l'évaluation.

X. EVALUATION

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des offres techniques et l'évaluation des offres financières.

Dans une première partie sont ouvertes et évaluées les offres techniques. Dans une deuxième partie sont ouvertes et évaluées les offres financières des candidat(e) s dont les offres techniques sont jugées techniquement qualifiées.

L'évaluation des offres financières est faite suivant la formule suivante :

Note financière A = [(Offre financière la moins disante) /Offre financière de A] x 30

L'adjudication du marché sera faite au/à la candidat (e) suivant la méthode combinée, soit à l'offre dont le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) est le plus élevé et qui accepte les conditions générales du PNUD.

XI. LES PROPOSITIONS TECHNIQUES

Les propositions techniques sont évaluées sur la base des critères de compétence et de qualification définis dans les termes de référence.

Seront jugées techniquement qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

XII. LES PROPOSITIONS FINANCIERES

Le/la candidat (e) fait sa proposition financière suivant le modèle présenté ci-après dans le même format aux fins de comparaison des offres.

Seules les offres financières des candidat (e) s techniquement qualifié (e)s seront évaluées.

Exemple de présentation de l'offre financière :

Désignation	**Unité**	**Taux**	**Nombre/Quantité**	**Montants**
Honoraires	Personne/jour			
Frais de vie (DSA) pour le séjour sur le terrain en RCA				

Frais transport déplacement en ville	Jour			
Frais de communication (téléphone et internet)	Frais de communication (téléphone et internet)			
Autre frais s'il y'a, à préciser	Autre frais s'il y'a, à préciser			

Dans le cadre de la réalisation des missions attendues aux termes des présents TDR, les seules facilités que le PNUD pourra accorder aux consultants est l'usage de ses locaux. Tous les autres frais, y compris ceux de transport en ville et, le cas échéant sur le terrain, seront à la charge du consultant et devront faire partie de ses coûts.

XIII. Critères d'évaluation des candidatures :

La sélection sera faite sur la base de critères d'évaluation d'une offre technique (70%) et d'une offre financière (30%).

Les candidats qui auront plus de 70% des points seront retenus pour l'étape suivante. Le tableau des critères techniques :

Évaluation technique		
Critères d'évaluation		**Note maximale attribuable**
1	**Education** : Diplôme universitaire du niveau de la maîtrise BAC+4 (ou équivalent) en droit, droit international, criminologie, relations internationales, ou dans un domaine y relatif.	10
2	**Expérience** : Au moins sept années d'expérience dans le domaine des enquêtes criminelles, à des niveaux de responsabilité croissants ; Expérience avérée dans la conduite d'enquêtes concernant des infractions à caractère sexuel et fondées sur le genre ; Expérience souhaitée dans la conduite ou l'appui aux enquêtes et poursuites de crimes, y compris de crimes internationaux ; Expérience avérée dans l'élaboration et à la mise en œuvre de formations sur les enquêtes criminelles, en particulier dans le domaine des violences sexuelles dans un pays en crise.	30

3	Expérience avérée d'appui à des autorités judiciaires dans le cadre de la de la lutte contre l'impunité des violences sexuelles dans un pays de tradition romano-germanique	10
4	Expérience de travail avérée avec les Nations Unies	5
5	Connaissance du contexte de la Centrafrique en relation avec l'objet de la mission	5
6	**Langues requises** : La maîtrise orale et écrite du français est indispensable. La maîtrise orale et écrite de l'anglais est souhaitable.	5
7	La note conceptuelle fait ressortir une bonne compréhension de la mission dans ses objectifs global et spécifiques, son contexte, dont les parties prenantes et le délai de sa mise en œuvre : 10. La méthodologie de travail proposée est claire et précise, cohérente, pertinente dans la réalisation de l'objectif global et des objectifs spécifiques et le contexte du projet avec un plan de travail et un chronogramme adapté au délai de la mission et reflète : - La pertinence et la clarté de l'approche : 10 points ; - La cohérence dans la réalisation des objectifs principaux et spécifiques/intermédiaires et finaux : 10 - - Adéquation du plan de travail et du chronogramme : 5 points	35
Total		100

XIV. Calendrier des livrables et paiements

Les paiements, basés sur des livrables dument validés, seront effectués ainsi qu'il suit :

Tranche de paiement	**Conditions de paiement, échéances des livrables**	**Montant**
Tranche 1	5 jours de travail effectifs de travail pour compter de la date de démarrage de la mission. Le rapport de démarrage de la mission est disponible et validé par la Coordination du projet	20% du montant total du contrat
Tranche 2	20 jours de travail effectifs après la date de validation du rapport de démarrage de la mission. Le premier rapport intermédiaire de mission comprenant l'état de la réalisation des sessions de mentorat, de la formation, de l'atelier et de la mission, ceux-ci devant être réalisés au minimum à hauteur de	25% du montant total du contrat

	30%, est disponible et validé par la Coordination du projet.	
Tranche 3	20 jours de travail effectifs après la date de validation du premier rapport intermédiaire de mission. Le deuxième rapport intermédiaire de mission comprenant l'état de la réalisation des sessions de mentorat, de la formation, de l'atelier et de la mission, ceux-ci devant être réalisés au minimum à hauteur de 55%, est disponible et validé par la Coordination du projet.	25% du montant total du contrat
Tranche 4	10 jours de travail effectifs après la date de validation du deuxième rapport intermédiaire de mission. Le rapport final provisoire devant, au besoin être soumis à la revue/validation par la Coordination du projet.	15% du montant total du contrat
Tranche 5	10 jours de travail effectifs après la date de validation du quatrième rapport intermédiaire de mission. Le rapport final de mission consolidé intégrant l'ensemble des observations et/ou recommandations des instances de revue est disponible et validé par la Coordination du projet	15% du montant total du contrat